

PAR COURRIEL

Le 1^{er} mars 2023

Madame Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
annie.st-gelais@bape.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford
Réponse aux questions complémentaires – DQ9**

Madame,

Nous avons pris connaissance des questions complémentaires DQ9 de la commission, du 28 février 2023. Vous trouverez ci-dessous les réponses apportées par la Direction des parcs nationaux.

Question 1

Veuillez préciser la superficie et la proportion d'aires protégées, actuelles et avec l'agrandissement projeté du parc national du Mont-Orford, dans les deux régions naturelles touchées par le projet, soit la région naturelle des monts Sutton et la région naturelle des chaînons de l'Estrie, de la Beauce et de Bellechasse.

Réponse

Le tableau ci-dessous présente les superficies et les proportions d'aires protégées, actuelles et avec l'agrandissement projeté du parc national du Mont-Orford, dans les deux régions naturelles touchées par le projet :

Région naturelle		Aires protégées				
		Portrait actuel		Avec l'agrandissement projeté du parc national du Mont-Orford		
Nom	Superficie (ha)	Superficie (ha)	%	Ajout (ha)	Superficie totale (ha)	%
Monts Sutton (A7)	238 053,9	15 477,9	6,50	1 829,4	17 307,3	7,27
Chaînons de l'Estrie, de la Beauce et de Bellechasse (A5)	1 747 803,2	25 796,6	1,48	2 726,4	28 523,0	1,63

Le directeur,



Christian Pelletier